

personnel. J'ai appris de bonne source, et je n'ai aucune raison d'en douter, que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, soit de sa propre initiative, soit de celle d'un membre de son personnel, a fait imprimer et encadrer aux frais de l'État, afin de l'accrocher dans l'un de ses bureaux ou dans les deux, car on en a fait encadrer deux exemplaires—une phrase tirée d'un discours que j'ai prononcé à la Chambre le 22 juin, dans lequel j'ai dit, comme l'atteste la page 4756 du hansard:

Le type d'homme qui essaye d'entrer illégalement dans notre pays me plaît.

Tout en tâchant de maîtriser les sentiments de fierté et de satisfaction que je pourrais éprouver en voyant mes paroles orner les murs du bureau du ministre et recevoir pareille publicité, j'aimerais que le ministre veille à ce que ses visiteurs reçoivent un exemplaire intégral de mon discours. Ainsi, la phrase à laquelle le ministre attache une si haute importance et veut immortaliser, sera sous son vrai jour et dans l'ensemble du contexte.

Je me permettrai, en posant cette question de fait personnel, de rappeler à la Chambre qu'à l'aube de notre histoire, avant que la procédure d'immigration devienne officielle, bon nombre de nos ancêtres ont trouvé un abri et un refuge ici parce qu'ils étaient audacieux et avaient l'esprit d'initiative. Je songe aussi aux réfugiés d'Esthonie, qui ont débarqué plus tard à Saint-Jean (N.-B.) vers la fin des années 40, après une hasardeuse traversée, en voilier, de l'Atlantique nord. Il y a encore bien des exemples de courage et d'audace, illégaux dans la forme. Mais je dirai que le Canada ne fait que bénéficier de la présence de ces gens. On m'a également rappelé, monsieur l'Orateur, que l'État moderne d'Israël doit une grande partie de sa population à de pareilles méthodes, et qu'il en est fier.

Je serais heureux de prendre les dispositions nécessaires pour faire tenir un nombre suffisant, et même généreux, de copies de mon discours au ministre, s'il juge inapproprié de grever le trésor public de l'achat d'autres exemplaires à son propre usage. (*Applaudissements*)

(*Texte*)

**L'hon. René Tremblay (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je serai très heureux d'accorder toute la publicité nécessaire au discours que l'honorable député de Royal a prononcé en cette enceinte. Je suis d'avis que des suggestions très intéressantes ont été faites au ministre de l'Immigration par l'honorable député, et je voudrais que tout son discours soit publié,

car je serai des plus heureux d'en distribuer des exemplaires à tous les groupes ethniques du Canada, afin que ces derniers se rendent compte des contributions importantes que le député de Royal veut faire à la cause de l'immigration au Canada.

(*Traduction*)

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Le ministre s'engagera-t-il à faire la même chose pour les autres députés qui ont parlé de l'immigration à la Chambre?

## LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ENTRETIEN À OTTAWA AVEC LE PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, comme la saison de la pêche bat son plein, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Le premier ministre a-t-il reçu un message du premier ministre de la Colombie-Britannique lui faisant part des questions dont ce dernier voudrait s'entretenir avec lui lorsqu'il viendra à Ottawa? Si tel est le cas, le ministre est-il en mesure de faire savoir à la Chambre quels sont les problèmes qu'il voudrait débattre?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de nouvelle du premier ministre de la Colombie-Britannique et par conséquent je dois me contenter de dire à l'honorable député qu'en dépit de son assertion hardie, selon laquelle ce serait une bonne saison de pêche, je n'ai pas mordu à l'hameçon.

(*Texte*)

## LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

QUESTION RELATIVE AU SÉRUM NAESSENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières):** Monsieur le président, je désire poser une question à la charmante titulaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-elle dire à la Chambre si, à la suite de l'espoir créé par le sérum «anablast» et des résultats malheureux de l'expérience tentée sur le jeune Guynemer, les fonctionnaires de son ministère ont l'intention de permettre à ce biologiste de continuer ses travaux au Canada?

Peut-elle également nous dire quelle attitude le gouvernement entend adopter relativement au sérum «anablast»?